
STRATÉGIES LINGUISTIQUES ET DISCURSIVES DANS LE FILM « CARNAVAL FI DACHRA » DE MOHAMED OUKASSI

Bennacer Mahmoud¹

Arezki Abdenour

Université A. MIRA, Béjaïa

Résumé

Notre contribution aura comme objectif essentiel d'explorer, sur le plan sociolinguistique, une production cinématographique algérienne à savoir le film de Mohamed OUKASSI, intitulé « Carnaval fi dachra ». Notre travail d'analyse consistera à éclaircir quelques phénomènes relatifs aux contacts des langues mis en œuvre par les personnages du film dans le cadre de l'activité administrative, instituée à travers un avis de recrutement. Il s'agira de considérer les contacts des langues, dans la séquence choisie, comme un choix délibéré et conscient par l'auteur, dont la visée est de les investir, comme procédés linguistiques et discursifs, à des fins humoristiques.

Mots clés

production cinématographique, contexte linguistique institutionnel, langues en contact, analyse de fonction, stratégies humoristiques.

129

Abstract

Our contribution will have as an essential objective to explore, on the sociolinguistic level, an Algerian film production, namely Mohamed OUKASSI's film entitled "Carnaval fi dachra". Our work of analysis will be to clarify some phenomena related to the contacts of the languages implemented by the characters of the film as part of the administrative activity, instituted through a notice of recruitment. It will be a matter of considering the contacts of languages in the chosen sequence as a deliberate and conscious choice by the author whose aim is to invest them as linguistic and discursive processes for humorous purposes.

Keywords

cinematographic production, institutional linguistic context, contact languages, function analysis, humoristic strategies.

¹ Doctorant, Faculté des Lettres et des Langues, Université Abderrahmane MIRA - Bejaia - Algérie.

En Algérie, la sociolinguistique, en tant que discipline autonome, a abondamment nourri beaucoup de travaux, s'inscrivant dans plusieurs angles de recherche. Un grand nombre de contributions sociolinguistiques, réalisées dans le cadre des travaux de recherche universitaires, ont arboré la place des langues en Algérie. En effet, plusieurs champs de recherche ont été l'objet d'analyse sociolinguistique comme le discours épilinguistique des enseignants (Arezki, 2005), le discours médiatique de la presse écrite (Bektache, 2013) ; le discours radiophonique (Sadi, 2014) et le discours littéraire (Lanseur, 2014), etc. Cependant, rares, pour ne pas dire aucun, sont les travaux qui prennent en considération l'analyse sociolinguistique des pratiques langagières utilisées dans les productions filmiques algériennes. Les pratiques langagières adoptées, au cours de la production du film, ont beaucoup d'importances, car elles contribuent efficacement à structurer l'aspect sémiotique du film. Autrement dit, le choix de variétés linguistiques adoptées par le scénariste n'est pas un acte anodin, la production filmique est souvent sujette à critiques. Et, il se trouve que le choix de langue est souvent soumis à de véritables casse-têtes, à fortiori pour les œuvres réalistes, en plus de l'histoire racontée, car le scénariste devrait se conformer à la réalité sociolinguistique.

130

Cet éclaircissement nous permet, ainsi, de mesurer l'importance de cette contribution, dans la mesure où elle interroge la dynamique des langues dans la production cinématographique algérienne, notamment *Carnaval fi dachra*. Le corpus que nous avons choisi a été limité à une seule séquence. Par rapport à la durée du film, le cadre situationnel relatif au corpus est situé entre 1h21mn et 29s et 1h25mn et 31s soit 4minutes et 2 secondes². Donc, malgré ses opulences thématiques et sa richesse linguistique, il ne sera pas question d'analyser la totalité du film. La séquence que nous avons choisie pour analyse a la particularité :

- de mobiliser la dimension humoristique mise en œuvre par les personnages du film ;
- de présenter l'avis de recrutement, annoncé par le responsable de la commune, comme un contexte linguistique institutionnel ;

2 La transcription du film *Carnaval fi dachra* de Mohamed Oukassi a nécessité trois mois de travail. Le corpus transcrit est constitué de 78 pages soit l'équivalent de 2h03minutes et 56 secondes. En ce qui concerne cette contribution, notre choix de corpus a uniquement été limité à la séquence qui correspond à l'annonce de l'avis de recrutement. La durée de la séquence est évaluée à 2 minutes et vingt cinq secondes.

- de favoriser la mise en œuvre des stratégies linguistiques et discursives exercées par les personnages du film.

Rappelons que le contexte de production de la séquence est intimement lié à la précédente. En effet, au cours d'une réunion, après avoir entendu les avis des uns et des autres quant au recrutement du directeur de la maison de la culture, il a été décidé que le poste soit attribué par voie de concours. Notre corpus d'analyse est constitué de la séquence relative à l'avis de recrutement que le personnage locuteur a annoncé sur la voie publique. Ceci dit qu'en plus du cadre situationnel informel, mis en évidence dans le choix de la place publique, la production langagière du personnage se trouve confrontée à deux contraintes essentielles, à savoir la dimension humoristique de la séquence et le contexte de production relatif à l'administration publique. Ainsi, nous soutenons l'idée que le choix disciplinaire à savoir la sociolinguistique, est envisagé comme support théorique et méthodologique, invoquant la théorie fonctionnelle relative au choix des langues (Gumperz (1989). Cette analyse vise à élucider les aspects linguistiques des contacts des langues et la fonction qu'ils peuvent jouer, comme procédés linguistiques et discursifs, dans la production de l'humour. Car selon la position de Jacqueline Billiez (1998 : 127) la production langagière artistique n'est jamais produite de manière involontaire :

Il est certain que, dans ces conditions de production des discours où les textes sont d'abord écrits, les choix de langues et des alternances réalisés sur l'espace de la scène publique ne peuvent pas être envisagés comme échappant au contrôle de leurs créateurs ou provoqués par des lacunes dans le code dominant. Reposant sur cette activité d'écriture et la connaissance de leur public amateur, les alternances de langues peuvent être alors considérées comme totalement réfléchies et délibérément affichées.

Ainsi, en tenant compte des dimensions soulignées dans cette séquence, notre problématique s'articule autour des deux questions suivantes : Comment les langues sont-elles représentées dans cette séquence ? Quels sont les stratégies linguistiques et discursives mobilisées par les personnages ?

1. LE FILM COMME CORPUS D'ANALYSE SOCIOLINGUISTIQUE

Nous avons choisi d'examiner, du point de vue sociolinguistique, un film algérien, car nous considérons que le discours cinématographique est une représentation de la réalité. Il constitue un objet d'étude pertinent pour l'analyse des pratiques linguistiques et des représentations sociolinguistiques des acteurs. Bien qu'elles ne soient pas spontanées, nous pourrions admettre, à priori, que les pratiques langagières de films reflèteraient, dans certaines situations, la réalité algérienne. Ainsi, le film « *Carnaval fi dachra* », choisi pour étude, écrit et réalisé par Mohamed Oukassi, est une preuve tangible du rôle essentiel que jouent les langues en Algérie. Sans pour autant aller au vif du corpus, le titre du film est, d'ores et déjà, révélateur de plusieurs aspects sociolinguistiques. La coexistence des trois langues, français, arabe classique et arabe populaire, qui y est faite, témoigne explicitement de la volonté du scénariste de valoriser le contact des langues tel qu'il se manifeste réellement.

132 Nous soulignons, par ailleurs, l'importance du contexte socio-historique et politique qui correspondait à sa mise en production. En effet, à partir des événements de 1988, l'Algérie a vécu des épreuves de changements sans précédent, touchant de près plusieurs volets, soit du côté institutionnel ou sociétal. Des circonstances socio-économiques et politiques ont amorcé de nouvelles aires pour la société algérienne. Nous pourrions parler du multipartisme qui a favorisé non seulement l'émergence des mouvances politiques et des aires de liberté d'expression linguistique, avec lesquelles les langues populaires ont fait leur preuve d'existence, mais aussi de la politique d'arabisation, en promulguant des lois³ stipulant la généralisation de l'utilisation de la langue arabe. Notons que dans ce contexte, c'est l'importance des usages linguistiques et discursifs des contacts des langues qui a motivé notre intérêt pour cette œuvre artistique. Ainsi, pour mieux comprendre les différentes péripéties du film nous essayerons d'en faire un résumé succinct :

3 Les deux textes de loi promulguée entre 1991 et 1996 sur la généralisation de l'utilisation de la langue arabe renforcent la place de cette langue dans le domaine cinématographique. L'article 17 stipule que : « les films cinématographiques et/ou télévisuels ainsi que les émissions culturelles et scientifiques sont diffusés en langue arabe ou traduits ou doublés », p.39.

Réalisé dans un petit village de Biskra⁴, ce film est une œuvre de fiction, il présente les événements de l'histoire de façon comique et émouvante. Le personnage principal, portant le nom de Makhloof el Bombardi, est poussé par son courage afin de se présenter aux élections communales. Après plusieurs jours de campagne électorale, chargés et animés de discours contradictoires entre les différents candidats, si Makhloof el Bombardi remporte le premier siège de l'assemblée populaire communale, il est élu à la tête de la mairie. Influencé par le discours de ses proches conseillers tel Cheikh Brahim, lors d'une réunion de travail, il obtient la majorité afin d'organiser un festival international du film dont l'objectif est de concurrencer celui de Carthage. Profitant de son incompétence, il est trahi par les siens, et poursuivi en justice par la cour des comptes pour détournement de fonds publics. Même s'il est livré à lui-même, à cause des conflits qui l'opposent aux siens, il envisage de se présenter, encore une fois, comme candidat aux élections présidentielles, en vue de chapeauter la présidence de la république.

Notre visée est de saisir les stratégies linguistiques et discursives mobilisées dans la séquence choisie. Par manque de scénarios relatifs au film, nous avons réussi à transcrire, au moyen du visionnage, le corpus pris en compte. L'adoption de la transcription orthographique nous a semblé nécessaire, car en plus de la nature de notre travail qui prendra en considération l'usage des langues, certains auteurs, comme Véronique Traverso (1999 : 24), précisent que la transcription phonétique présente beaucoup de difficultés :

Il n'existe pas aujourd'hui de système de transcription unifié. Chacun forge son système du moment que la transcription répond au contraintes de précision, de fidélité et de lisibilité. D'une manière générale, on n'utilise pas de transcription phonétique, trop difficile à lire, mais des transcriptions orthographiques, plus ou moins standard ou adaptées. L'orthographe adaptée cherche à rendre compte de certains phénomènes de prononciation.

Ce choix méthodologique nous permettra, également, de prendre nos distances par rapport aux phénomènes oraux tels l'intonation, l'allongement...

4 Biskra est située au sud-est algérien entre la région des Aurès et les Zibans. Elle s'étend sur une superficie de près de 2 167,20 km². Fondée par les Carthaginois, ancienne Vescera des Romains, wilaya du Sud de l'Algérie, sur l'oued Biskra. A 243 km au Sud de Constantine et 425 km au Sud-est d'Alger, elle est construite à 125 mètres d'altitude en bordure de l'Aurès et jouxte le Sahara au centre de la région des oasis des Ziban, c'est la première étape vers le Sahara. Source : http://encyclopedieafn.org/Historique/Biskra_Ville, consulté le 02 juin 2015.

etc., Car nous considérons que ces phénomènes suprasegmentaux n'ont aucun poids quant aux usages linguistiques adoptés, ils exercent, par contre, leur rôle dans le processus de production du sens dans une perceptive pragmatique. Ainsi, pour un besoin d'intelligibilité relative à la lecture, nous avons adopté les procédés de transcription suivants :

- Adapter les lettres françaises aux lettres arabes pour celles qui ont leurs équivalents en français ;
- Distinguer les lettres arabes qui présentent des rapprochements de prononciation par rapport à celle du français en utilisant l'astérisque (*) comme signe de distinction ;
- Attribuer aux lettres arabes qui n'ont pas d'équivalents en français les symboles dont la représentation est comme suit :

(ع)	(3)
(ء)	(a*)
(خ)	(kh)
(ه)	(h)
(ق)	(q)
(د)	(dh)

2. LES LANGUES EN ALGÉRIE

Le multilinguisme de l'Algérie d'aujourd'hui n'est pas le fruit de hasard. Il s'est nourri, entre autres, des événements historiques que l'Afrique du nord a connus depuis les anciens temps. C'est ainsi que nous pourrions citer, à titre d'exemples, les différentes dominations qui se sont imposées par la force de l'épée telles : les Vandales, les Byzantins, les Romains, les Arabes, les Turcs et les Français. Tous ces conquérants ont laissé leurs traces linguistiques que nous pouvons déceler, aujourd'hui, en fonction des régions dans les parlers des Algériens. Grace aux contacts linguistiques, les langues parlées par les Algériens se trouvent entremêlées. C'est pourquoi, vu leurs pratiques quotidiennes, en l'occurrence le berbère et l'arabe populaire, les deux langues algériennes, avec toutes leurs variétés, sont touchés par les

phénomènes des emprunts au français, à l'arabe classique, à l'espagnol, au latin et autres, comme il a été souligné dans l'ouvrage collectif consacré au français en Algérie :

Les divers brassages de populations induits par les conquêtes, les migrations et les exodes de populations du pays du pourtour méditerranéen ont permis les phénomènes d'emprunts linguistiques réciproques et ont développé l'engouement des Oranais pour la connaissance et l'apprentissage de l'espagnol (Queffelec, A. &Al.,2002 : 39)

A fortiori, nous considérons que l'institution scolaire algérienne a contribué, elle aussi, à façonner le paysage sociolinguistique actuel. La multiplication des phénomènes de contacts des langues en Algérie crée parfois des situations linguistiques très complexes, entravant parfois les possibilités de distinctions et d'identification des langues en présence. Néanmoins, nous pourrions admettre, à l'heure actuelle, l'existence de quatre langues en Algérie dont l'emploi est réservé à des contextes sociolinguistiques divers.

Le discours de l'Algérie française vis-à-vis des langues, a obstrué toutes les portes de reconnaissance des langues, réellement, parlées. La politique linguistique de monolinguisme⁵ de l'État français se trouve reprise en Algérie. Dans ce sillage, Abdenour Arezki souligne la démarche entreprise par la France coloniale :

La politique linguistique coloniale de la France en Algérie n'est qu'une illustration particulière d'options générales déjà mises en œuvre au sein même du territoire français, la centralisation absolue et la liquidation des particularismes régionaux (les langues : le breton, l'occitan, le basque etc., systématiquement chassées). (Arezki, 2005 : 34)

Le choix linguistique de l'État français ne pourra pas suggérer une autre vision que celle de la marginalisation des langues des autochtones. Ce dessein colonial s'est multiplié dans le but d'engager une nouvelle politique linguistique, s'articulant autour de la francisation du peuple algérien. Dans ce parcours, Yvonne Turin précise :

La propagation de l'instruction et de notre langue comme le moyen le plus efficace de faire des progrès à notre domination

⁵ En 1539, le roi François 1^{er} mit en place une loi imposant le français comme unique langue d'utilisation officielle en France.

dans ce pays [...] le vrai prodige à opérer serait de remplacer peu à peu l'arabe par le français [...] qui ne peut manquer de s'étendre parmi les indigènes, surtout si la génération nouvelle vient en foule s'instruire dans nos écoles. (Turin, 1983 : 40)

Cependant, Rabeh Sebaa (2015 : ٣٤) soutient l'affirmation selon laquelle l'État français en Algérie a beaucoup investi en matière de l'enseignement des langues des autochtones, comme l'arabe littéral et dialectal. L'enseignement du français a été, par contre, réservé « aux enfants des couches socialement aisées » :

En 1953, la 2^{ème} commission de cette Assemblée a adopté le principe de l'enseignement obligatoire de l'arabe. Comme on peut le constater, nombre de dispositions convergeraient vers l'objectif d'enseignement de la langue arabe tout en différenciant ara littéraire ou littéral et arabe dialectal. Ce qui déconstruit fortement le mythe selon lequel la langue arabe a été totalement bannie de l'enseignement durant cette période. En revanche trop peu d'efforts ont été prodigués pour la généralisation ou la popularisation de la langue française qui est restée réservée à une frange réduite de la population, notamment aux enfants des couches socialement aisées ou proches des autorités. Ce qui va pousser les autres catégories sociales, en particulier urbaines, à une fréquentation volontaire et délibérer de la langue française.

L'Algérie indépendante, quant à elle, a repris les mêmes reflexes quant à la politique linguistique à adopter. Niant toute reconnaissance de la réalité sociolinguistique algérienne, la politique de monolinguisme se trouve reprise à nouveau, accordant beaucoup de place et de moyens à la langue arabe. Son officialisation exclusive et sa prise en charge, en tant que unique langue d'enseignement des sciences, ont renforcé sa présence dans beaucoup de domaines d'activités tels que l'administration publique et les médias. Son inscription officielle dans la constitution crée l'amalgame, comme le souligne Foudil Cheriguen (1997 : ٦٤), par rapport à l'arabe populaire dont la pratique est incontestablement effective :

L'amalgame par l'absence de précision quand les textes officiels réfèrent à l'« arabe » fait que la majeure partie de la population qui peut paraître à première vue satisfaite de la mention de sa langue est en fait exclue dans et par le choix,

l'orientation et la gestion politico-linguistiques qui demeurent exclusivement l'apanage de l'État.

Ainsi, à côté de l'arabe officiel dont le qualificatif attribué est souvent classique, à cause de son socle lexical et de ses structures syntaxiques considérées anciennes, d'autres langues, comme l'arabe populaire et le berbère ont également leur preuve d'existence. Moyens d'expressions culturelle et artistique, voire même littéraire et qui constituent, pour nous, des preuves tangibles quant à leur revendication linguistique, ces deux langues souffrent de la marginalisation qu'elles ont subie depuis l'indépendance. En effet, en dépit de leur mise à l'écart, l'arabe populaire et le berbère constituent, à l'heure actuelle, le premier socle linguistique de l'enfant algérien. Elles ont été écartées du parcours qui pourrait leur assurer la valorisation de la part de leurs locuteurs. Exceptionnellement pour le berbère, bien qu'il soit consacré langue nationale depuis 2002, et sa reconnaissance dans le système éducatif algérien depuis 1995, il n'a pas encore atteint le stade qu'on aurait souhaité. Comme l'arabe populaire, le berbère, substitué par la dénomination de tamazight, relatif au peuple amazigh, sa pratique est restreinte, confiné aux conversations informelles et associé exclusivement aux référents culturels et traditionnels.

137

La situation du français en Algérie telle qu'elle est vécue, a fait couler beaucoup d'encre. Malgré son statut officiel de langue étrangère, il est l'expression linguistique de plusieurs catégories socioprofessionnelles et socioculturelles de la société algérienne. Toutefois, compte tenu de sa diffusion exceptionnelle par l'école, il se trouve en situation de fragmentations linguistiques, sa pratique n'est pas socialement homogène. Par comparaison à la variété standard, diffusée et encouragée par l'école, le français en Algérie⁶ se présente sous trois variétés complètement différentes que nous présentons comme suit :

- la variété basilectale du français : elle est réservée à des catégories socioprofessionnelles particulières dont l'accès a été très réduit. L'absence de son enseignement, dans des régions lointaines du pays en l'occurrence les zones rurales,

⁶ Nous empruntons ces trois concepts (basilectal, mésolectal et acrolectal) aux travaux de Robert Chaudenson. Ils désignent les limites conceptuelles à l'égard de la norme entre les différentes variétés linguistiques utilisées par les locuteurs. Nous pourrions également se référer aux travaux de Fouzia Benzakour qui a mobilisé ces concepts afin de rendre compte de l'usage du français au Maroc : Benzakour, F., Gaadi D. et Queffélec A., (2000). *Le Français au Maroc. Lexique et contacts de langues*, Duculot - AUPELF-UREF, Bruxelles.

a engendré une variété de niveau basique par rapport au niveau requis par l'école ;

- la variété mésolectale du français que nous retrouvons chez plusieurs catégories. Elle est la langue de la presse écrite et orale, de l'administration mais aussi de tous ceux qui travaillent encore en français : employés de banques, enseignants, personnel soignant, etc. ;
- la variété acrolectale : cette dernière variété est associée au français institutionnel que nous pourrions assimiler à celui pratiqué par quelques écrivains, voire même les lecteurs assidus. Jugée trop académique, cette variété est souvent perçue incompréhensible et *difficile à cause du lexique et de la syntaxe qui s'avèrent très souvent complexes.*

Cette mise au point sur le français en Algérie nous permet de dire que les deux premières variétés semblent les plus utilisées. Nous considérons que leur pratique, à l'heure actuelle, est le résultat de son enseignement qui se limite à promouvoir la variété intermédiaire. Les lisières de différences sont remarquables, entre autres, dans l'emploi des emprunts au français. Ainsi, les deux catégories d'emprunts mises en relief par Sadi Nabil (2014 : 53) schématisent l'essence même de ces deux variétés :

Les emprunts au français peuvent donc être catégorisés comme :

- *ceux qui ont subi une adaptation phonétique, voire graphique, et s'intègrent au point de ne garder de leur langue d'origine que quelques liens : « el fouchi » est l'adaptation du mot « fusil »*
- *ceux qui sont restés comme un emprunt intégral ou pur, introduit par les scientifiques maîtrisant la langue française : internet, ordinateur.*

3. ANALYSE DU CORPUS

3.1. LES CONTACTS DES LANGUES COMME STRATÉGIES LINGUISTIQUES ET DISCURSIVES

L'analyse des phénomènes de contact des langues a nourri beaucoup de travaux en sociolinguistique. En effet, nous pourrions admettre que toutes

les sociétés du monde sont confrontées à la présence de plusieurs langues. Le monolinguisme sociétal, tel qu'il est déclaré par certains discours, à l'exemple de celui de la politique ou de la religion, n'est qu'une croyance chimérique. Cela dit, en dépit de la mythologie «monolingue» relative aux langues, il n'existe absolument aucune société monolingue. A cet effet, la coexistence de plusieurs langues sur le même territoire, engendre de divers contacts entre les langues. L'analyse de notre corpus nous a permis de déceler l'usage de quelques stratégies linguistiques et discursives, utilisées en contexte administratif par le personnage locuteur à des fins humoristiques que nous exposons comme suit :

3.1.1. LE MÉLANGE DE CODES

Le concept de mélange de codes, ou mélange codique, a fructifié les recherches en sociolinguistique. Exploré selon plusieurs points de vue, le mélange de codes, en tant que concept de la sociolinguistique a élargi les lisières conceptuelles relatives à la situation des langues telles qu'elles sont utilisées dans la réalité. C'est ainsi que nous retrouvons beaucoup d'auteurs qui ont tenté de l'approcher différemment à l'instar de Michel Blanc (1997 : 107) qui le définit comme suit :

L'expression mélange codique (code mixing) est généralement employée par les linguistes dans un sens très large pour désigner tout type d'interaction entre deux ou plusieurs codes linguistiques différents dans une situation de contacts des langues. Une telle définition englobe donc l'emprunt (utilisation d'un élément lexical d'une langue A intégré morphologiquement et syntaxiquement à une langue B) et l'alternance codique (emploi alterné de deux codes linguistiques différents dans un même énoncé.

Une telle mise au point nous permet, ainsi, d'admettre que l'alternance codique n'est qu'une sous-catégorie par rapport au phénomène du mélange codique. Considéré comme l'initiateur de la sociolinguistique interactionnelle, John Joseph Gumperz (1989 : 57) qui s'est penché sur ses particularités a réussi à théoriser l'alternance codique. Selon lui, la pratique de l'alternance codique est déterminée par deux paramètres essentiels, à savoir le cadre situationnel de la communication et les stratégies communicatives investies par le locuteur bilingue :

La juxtaposition à l'intérieur d'un même échange verbal

de passages où le discours appartient à deux systèmes ou sous-systèmes grammaticaux différents. Le plus souvent l'alternance prend la forme de deux phrases qui se suivent. Comme lorsqu'un locuteur utilise une seconde langue soit pour réitérer son message soit pour répondre à l'affirmation de quelqu'un d'autre.

La première constatation que nous pourrions souligner, relative à notre corpus, est l'existence du mélange codique. C'est ainsi que nous le relevons dans l'extrait (A), ci-dessous, à travers la présence des entités lexicales relatives à deux langues. Pour les exemples, ci-dessous, il se trouve que le personnage locuteur a amorcé son discours en arabe classique puis passe directement à l'arabe populaire. Pour mettre en usage l'arabe classique, il a puisé quelques mots du socle lexical de l'arabe classique⁷. Nous précisons que leur choix, dans ce contexte, est lié au domaine professionnel notamment de l'administration publique.

1. [a*h **ya a*hl** dachra ntsalmou blkhir]
« Aux habitants du village, mes salutations à vous »
2. [rahil**baladiya** fth*t **dar thaqafa** hark ahh]
« La mairie a ouvert une maison de culture »
3. [**oua** hadhi **dar thaqafayl**zmlha **lmoudir**]
« Cette maison de culture, il lui faut un directeur »
4. [**oua** hath **lmoudir** lazem yji yra*chh* rouh*ou f **a*lbaladiya** ba*ch ydir **lmousa*bqa** ahh]
« Ce directeur doit présenter sa candidature au niveau de la mairie pour qu'il passe le concours ahh »
5. [**oua lmousabqa** rahi **yaoum a*lkhmis** ba*3d slat **a*l 3a*sr kounopriza** alih]
« Le concours aura lieu le jeudi après la prière de l'aasser (après midi) soyez présents »

L'extrait⁸ci-dessous (B), nous permet de saisir la pratique du français et les répercussions du contact des langues en présence. Il est important de signaler que son introduction a été programmée, d'autant plus que, pour émettre l'avis de recrutement, le personnage locuteur a imposé le recours au français [dourka blgaouriya] qui signifie «*maintenant en français*»:

7 Pour l'extrait (A), les entités lexicales mises en gras appartiennent à l'arabe classique.

8 Pour l'extrait (B), les entités lexicales mises en gras appartiennent au français.

6. [dourka blgaouriya]
« Maintenant en français »
7. [li zabita d vilaj labisi rahifh*t miza d koultour]
« Aux habitants du village, la mairie a ouvert une maison de culture »
8. [oua la*zm lihadha miza d koultour la*zm ndiroulha diriktour]
« Pour cette maison de culture on doit lui installé un directeur et ce directeur »
9. [oua ha*dh diriktour rouh* rouh*]
« Et ce directeur allez allez »
10. [oua ha*dh diriktour la*zm ydir lka*nkour]
« Ce directeur doit passer le concours »
11. [oua lka*nkour yji 3ndna toujour 3nd lba*b lbaladiya yaoum lkhmis ba*3d la priya*rnta*3 l3a*sr]
« Et le concours, *doit toujours se présenter à la mairie le jeudi après la prière de l'aasser* »

Pour l'extrait ci-dessus, les deux langues : arabe populaire et français se trouvent en situation de contacts linguistique. Dans les exemples (6) (7) (8) (9) et (10), l'arabe populaire est devenu la langue matrice de ces énoncés alors que le français est devenu langue enchâssée.

Quant à l'extrait⁹(C), il nous permet de constater la coexistence des trois langues : arabe populaire, arabe classique et le français. Comme les deux précédents, l'extrait ci-dessous est caractérisé par deux critères importants : l'arabe populaire est la langue matrice tandis que le français et l'arabe classique deviennent des langues enchâssées.

12. [ya ahl dachra ya h*a*dh*ar lbaladiya rahifh*t dar thaqafa ya3ni mizou koultour la*zm lha diriktour]
« Aux habitants présents du village la mairie a ouvert une maison de culture c'est-à-dire maison culture, elle lui faut un directeur »
13. [oua ykoun kourage oua gadour ytqdm 3nd dar lbaladiya yaoum lkhmis ba3d slat l3a*sr souayi briza tou l mand]

⁹ Pour l'extrait (C), les entités lexicales mises en gras simples appartiennent à l'arabe classique, tandis que celles mises en gras italiques appartiennent au français.

« Et il doit être courageux et compétant, il se présente à la mairie le jeudi après la prière de l'aasser soyez présent tout le monde »

14. [ya ahl dachra ya h*dh*r) lbaladiya]

« Aux habitants présents du village, la mairie... »

Ainsi, le mélange de langues opéré dans ces trois extraits confirme que les stratégies linguistiques adoptées par le personnage locuteur ont été construites selon une optique de fonction. De l'extrait (A) à l'extrait (C), les langues écrites, à savoir l'arabe classique et le français, employés par l'administration publique, ont été privilégiées comme langue d'enchaînement.

3.1.2. L'EMPRUNT LINGUISTIQUE

La sociolinguistique a donné beaucoup d'importance aux manifestations de l'emprunt linguistique. Pour une optique de précision conceptuelle, les sociolinguistes distinguent, en fait, entre l'emprunt de langue et l'emprunt de parole. Ces deux critères sont déterminés par rapport au processus d'intégration des unités lexicales dans le répertoire de la langue d'accueil. Comme beaucoup de phénomènes sociolinguistiques, l'emprunt linguistique est confondu avec l'interférence linguistique et le calque : « Un emprunt est un mot, un morphème ou une expression qu'un locuteur ou une communauté emprunte à une autre langue, sans le traduire. Le terme emprunt est généralement limité au lexique, même si certains auteurs l'utilisent pour désigner l'emprunt de structure » (Hamers, 1997 :136)

En prenant en considération la coexistence de plusieurs langues en Algérie, le corpus analysé a également montré l'existence de l'emprunt linguistique. Il s'avère que toutes les langues, malgré leur marginalisation par le discours officiel, pourront être à la fois langues emprunteuses et empruntées. Sur les trois extraits, nous avons pu dégager quatre situations d'emprunts :

• LES EMPRUNTS DE L'ARABE POPULAIRE À L'ARABE CLASSIQUE

[lmoudir]	→	«le directeur»
[lmousabqa]	→	«le concours»
[lbaladiya]	→	«la commune»

[a*l 3a*sr]	→	«l'aasser»
[sla*t]	→	«la prière»
[gadour]	→	«compétent»

Les arabophones, parlant l'arabe populaire en Algérie, empruntent les lexies ci-dessus dans la mesure où, comparativement à l'arabe populaire, le répertoire lexical de l'arabe classique est riche. Les emprunts touchent beaucoup de domaines notamment celui de l'administration et des institutions de l'État. Pour les exemples ci-dessus, nous pourrions dégager deux catégories d'emprunts :

- Des emprunts qui ont adopté l'aspect phonétique de l'arabe populaire, dans ce cas nous parlons d'adaptation phonétique, à titre d'exemples :

[lmousabqa] → [lmousabaqa] ;

[gadour] → [qadir]

[sla*t] → [sala*t]

- Des emprunts qui ont préservé leur aspect phonétique :

[lmoudir]- [lbaladiya]- [a*l 3a*sr]

• LES EMPRUNTS DU FRANÇAIS À L'ARABE CLASSIQUE

[lbaladiya] → «la mairie» ou «la commune»

Le français a emprunté beaucoup de mots de l'arabe classique. Nous devons préciser que les mots empruntés sont majoritairement utilisés en arabe populaire. Leur usage effectif est remarquable en arabe populaire qu'en arabe classique, car il est moins utilisé à l'oral qu'à l'écrit. Cela dit, nous sommes conscient que l'arabe populaire a beaucoup emprunté à l'arabe classique.

- **LES EMPRUNTS DE L'ARABE POPULAIRE AU FRANÇAIS**

[miza d koultour]	→	«la maison de culture»
[lka*nkour]	→	«le concours »
[diriktour/]	→	«le directeur »

L'utilisation de ces lexies, qui sont propres au français, atteste la présence remarquable de cette langue. Nous relevons, en effet, pour le corpus choisi, la présence des lexies spécifiques au domaine administratif. L'avis de recrutement, lancé en français par le locuteur [*dourka blgaouriya*] qui signifie «maintenant en français», a favorisé l'utilisation de quelques mots relatifs à l'administration publique. Pour ces trois lexies, empruntées au français, elles ont subi des adaptations phonétiques particulières spécifiques à l'arabe populaire. Néanmoins, en raison de l'absence du dictionnaire spécifique à cette langue, nous pourrions limiter leur catégorisation aux emprunts de parole.

- **LES EMPRUNTS DU FRANÇAIS À L'ARABE POPULAIRE**

144

[dachra]	→	«le village»
----------	---	--------------

La lexie [dachra] est spécifique à l'arabe populaire. Elle désigne le village en français.

- **LES EMPRUNTS AU FRANÇAIS**

[labisi]	→	« la mairie » ou « la commune »
----------	---	------------------------------------

Cette lexie est propre au français utilisé en Algérie. Les locuteurs algériens, notamment arabophones, l'utilisent pour désigner la mairie. La construction est faite à partir du sigle «APC» qui renvoie aux initiales de *l'assemblée populaire communale*.

3.1.3. L'INTERFÉRENCE LINGUISTIQUE

Le phénomène de contact des langues favorise également l'apparition des interférences linguistiques qui sont dues à la coexistence des langues. Le

passage de l'arabe au français et l'usage du mélange des codes a accentué la présence des interférences à des niveaux différents dans notre corpus. Josiane Hamers (1997 : 178) définit l'interférence linguistique comme suit :

Le terme interférence réfère aussi bien à l'interaction de deux processus psycholinguistique, qui fonctionnent habituellement de façon indépendante chez un individu bilingue, qu'au produit linguistique non conscient de cette interaction. Ce produit se définit dans tous les cas comme une déviation par rapport aux normes des deux langues en contact.

Ainsi, le mélange des langues, exercé par le personnage du film, produit dans un cadre contextualisé, a favorisé l'apparition de quelques interférences sur plusieurs niveaux d'analyse :

• L'INTERFÉRENCE PHONÉMIQUE

Dans ce corpus, les interférences d'ordre phonémique ne sont pas vues comme des fautes, ou des interférences qui reflèteraient les lacunes du personnage locuteur, il nous semble qu'elles sont volontaires d'autant plus qu'elles répondent aux besoins humoristiques.

Elles sont identifiables au niveau de plusieurs unités lexicales :

[briza]	→	«présent»
[diriktour]	→	«directeur»
[ka*nkour]	→	«concours»

Ainsi pour ces trois lexies, l'interférence est constatable par rapport au décalage phonémique de la langue arabe et du français.

[p] et[ã]	→	dans «présent»
[œ]	→	dans «directeur»
[ð]	→	dans «concours»

Respectivement, ces trois exemples confirment que les phonèmes, mis en exergue, n'ont pas d'existence physique en arabe. Dans ce cas de figure, nous considérons que l'interférence phonémique a été produite comme une stratégie discursive actualisant la dimension humoristique, souhaitée par le personnage. Autrement dit, l'auteur des exemples ci-dessus cherche, à travers

ces interférences phonétiques, qui sont présentes dans ce corpus, à transposer une certaine réalité linguistique qui résulte du contact des langues en Algérie, à provoquer de l'humour chez son public.

- **L'INTERFÉRENCE MORPHOSYNTAXIQUE**

Le mélange des langues pourrait, dans beaucoup de cas, générer des interférences d'ordre morphosyntaxique, dans la mesure où les systèmes grammaticaux des langues sont différents, en l'occurrence le français et l'arabe. Pour le cas de notre corpus, l'interférence morphosyntaxique est repérable comme suit :

- L'omniprésence de la conjonction [oua]¹⁰ dans tout le corpus est une caractéristique spécifique à l'arabe classique. En effet, le passage de l'arabe au français c'est-à-dire (de l'extrait (A) à l'extrait (B)) a été accompagné par le maintien de l'usage répétitif de la conjonction [oua] qui relève à fortiori de la syntaxe de l'arabe classique (8) (9) (10) (11) (13). A la différence de l'arabe classique, le système syntaxique du français ne tolère pas l'usage «abusif» de la conjonction de coordination « et », il se contente de marquer l'addition des éléments par leur juxtaposition typographique à l'écrit et d'actualiser sa fonction à l'oral par les pauses longues et courtes ;
- La structure phrastique de la langue arabe classique qui se construit selon le modèle de base (verbe - sujet - complément) se trouve inexistante dans quelques passages. Le modèle de base (sujet - verbe - complément) adopté par le locuteur et qui correspond à la phrase du français est remarquable au niveau de quelques exemples (2) et (12).

3.1.4. LE CALQUE

Le calque est un phénomène linguistique, selon Josiane Hamers (1997 : 74) il se distingue beaucoup de l'interférence linguistique : « Le calque est une forme linguistique causée par une interférence en situation de contact des langues [...] le calque est un mode d'emprunt d'un genre particulier : il

¹⁰ En langue arabe, la conjonction de coordination [oua] est l'équivalent de « et » en français ; cependant, leur usage est différent.

y a emprunt du syntagme ou de la forme étrangère avec traduction littérale des ses éléments. Le calque est une construction transposée d'une langue à l'autre »

L'analyse de notre corpus a révélé également la présence du calque utilisé par l'auteur du message. L'exemple (12) de l'extrait (C) confirme sa présence :

15. [ya ahl dachra ya h*a*dh*ar lbaladiya rahifh*t dar
thaqafa ya3ni mizou koultourla*zm lha diriktour]
« Aux habitants présents du village la mairie a ouvert *une maison de culture c'est-à-dire maison culture, il lui faut un directeur* »

En effet, l'introduction du mot [ya3ni] « *c'est-à-dire* », dans le but de traduire l'expression [dar thaqafa] « *maison de culture* » faite en arabe, a motivé le personnage locuteur a transposé fidèlement les éléments syntaxiques, ce qui a produit l'expression [mizou koultour] « *maison de culture* ». La traduction littérale de ses éléments a été faite selon le modèle syntaxique de l'arabe classique. En français, la préposition « de », assurant la fonction de complément du nom, n'a pas de valeur en arabe classique.

147

En guise de conclusion, nous pouvons dire que la séquence choisie pour étude a montré que les contacts des langues relevés dans le corpus, ont été délibérément mobilisés par le personnage locuteur à des fins humoristiques. Les procédés linguistiques et discursifs investis rendent compte de la fonction essentielle des phénomènes de contacts des langues dans le processus de production de l'humour. Ainsi, en transposant une certaine réalité sociolinguistique algérienne qui résulte du phénomène des contacts des langues, les diverses déformations linguistiques, mises en exergue dans cette analyse, témoignent de la volonté affichée du scénariste de valoriser leur présence dans le but de fructifier la dimension humoristique.

BIBLIOGRAPHIE

AREZKI, Abdenour. (2005) *La planification linguistique et la problématique de l'enseignement des langues en Algérie*, Thèse de Doctorat d'État sous la direction de Foudil CHERIGUEN et Louis-Jean CALVET, Université de Mostaganem.

BEKTACHE, Mourad. (2013) « Les grandes tendances de l'alternance des langues dans la presse écrite d'Algérie », in revue *Multilinguales*, N°2, LAILEMM, Université de Bejaia.

BENZAKOUR, Fouzia. GAADI, Driss. et QUEFFÉLEC, Ambroise. (2000) *Le Français au Maroc. Lexique et contacts de langues*, Duculot - AUPELF-UREF, Bruxelles.

BILLIEZ, Jacqueline. (1998) « Jeunes de France d'origine algérienne : rapports aux langues et aux cultures », in *De la didactique des langues à la didactique du plurilinguisme. Hommage à Louise Dabène*, CDL-LIDILEM, Grenoble III, pp. 221-230.

BLANC, Michel. (1997) « Mélange codique » in *sociolinguistique concepts de base*, éd. Marie-Louise Moreau, Liège, édition MARDAGA.

148

CHERIGUEN, Foudil. (1997) « Politique Linguistique en Algérie », *Mots*, Volume 52, N°1p.62 73, article en ligne consulté le 14 juin 2015, <http://www.persee.fr>.

GUMPERZ, Johon Joseph. (1989) *Engager la conversation*, Paris, Editions de Minuit.

HAMERS, Josiane. (1997) « calque » in *sociolinguistique concepts de base*, éd. Marie-Louise MOREAU, Liège, édition MARDAGA.

HAMERS, Josiane. (1997) « Emprunt » in *sociolinguistique concepts de base*, éd. Marie-Louise MOREAU, Liège, édition MARDAGA.

HAMERS, Josiane. (1997) « Interférence linguistique » in *sociolinguistique concepts de base*, éd. Marie-Louise MOREAU, Liège, édition MARDAGA.

LANSEUR, Sofiane. (2014) « Le contact des langues dans les œuvres littéraires : le cas de à quoi rêvent les loups de Yasmina KHADRA » in *Revue Studii de grammatica contrastiva*, N°21, article consulté le 13 février 2016, <http://www.studiidegrammaticacontrastiva.info>

MOREAU, Marie-Louise. (1997) *sociolinguistique concepts de base* Liège, édition MARDAGA.

SADI, Nabil. (2014) « le français radiophonique algérien au contact de langues : tours de parole, chevauchements et changement de code » in *Revue Studii de grammatica contrastiva*, N°22, article consulté le 13 février 2016, <http://www.studiidegrammaticacontrastiva.info>

SEBAA, Rabeh. (2015) *L'Algérie et la langue française ou l'altérité partagée*, Tizi ouzou, Editions Frants Fanon.

TRAVERSO, Véronique. (1999) *L'analyse des conversations*, Paris, Editions Nathan.

TURIN, Yvonne. (1983) *Affrontements culturels dans l'Algérie coloniale. École, Médecine, Religion, 1830-1880*, Alger, ENAL.

Source électronique du corpus : film « *carnaval fi dachra* » <https://www.youtube.com/watch?v=y4-Usc2bUPU>

CONVENTIONS DE TRANSCRIPTION

Graphie arabe	Système employé	Description de la prononciation
ء	*a	Attaque vocalique légère
ا	a	Même valeur qu'en français
ب	b	Même valeur qu'en français
ت	t	Même valeur qu'en français
ث	th	«Comme le « th » anglais dans «the
ج	j	Même valeur qu'en français
ح	*j	[Dans ce cas il est prononcé [dj
ح	*h	Pas d'équivalent en français
خ	kh	Pas d'équivalent en français
د	d	Même valeur qu'en français
ذ	dh	Pas d'équivalent en français
ر	r	[r] roulé en français]
ز	z	Même valeur qu'en français
س	s	Même valeur qu'en français
ش	ch	Même valeur qu'en français
ص	*s	s]prononciation emphatisée]
ض	*dh	d]prononciationemphatisé]
ط	*t	t] prononcé avec emphase]
ع	ʕ	Pas d'équivalent en français
غ	gh	[R] grasseyé en français]
ف	f	Même valeur qu'en français
ق	q	Le [k] prononcé en mettant en contact la luvette et la langue
ك	k	Même valeur qu'en français
ل	l	Même valeur qu'en français
م	m	Même valeur qu'en français
ن	n	Même valeur qu'en français
ه	h	.Pas d'équivalent en français Correspond au « h » dans « hair » en anglais
و	ou	Correspond au « ou » du français

وا	*ou	Correspond au « ou » du français allongé
ي	i	Même valeur qu'en français
يا	ya	
بي	yi	
<i>echedda</i>	Doublé la consonne	

CORPUS

EXTRAIT A

[a*h ya ahl dachra ntsalmou blkhir rahi lbaladiya fth*t dar thaqafa hark ahh (bruit du tambour) oua hadhi dar thaqafa ylzmlha moudir oua hatha lmoudir lazem yji yra*chh* rouh*ou f a*lbaladiya ba*ch ydir lmousa*bqa ahh (bruit du tambour) oua lmousabqa rahi yaoum a*lkhmis ba*3d slat a*l 3a*sr kounou briza alih (bruit du tambour)]

EXTRAIT B

[dourka blgaouriya (bruit du tambour)]

[li zabita d vilaj labisi rahifh*t miza d koultour oua la*zm lihadha miza d koultour la*zm ndiroulha diriktour oua ha*dh diriktour rouh* rouh* (bruit du tambour) oua ha*dh diriktour la*zm ydir lka*nkour oua lka*nkour yji 3ndna toujours 3nd lba*b lbaladiya yaoum lkhmis ba*3d la priya*r nta*3 l3a*sr (bruit du tambour)]

EXTRAIT C

[ya ahl dachra ya h*a*dh*ar lbaladiya rahifh*t dar thaqafa ya3ni mizou koultour la*zm lha diriktour oua ykoun kourage oua gadour ytdm 3nd dar lbaladiya yaoum lkhmis ba3d slat l3a*sr souayi brisa tou l mand (bruit du tambour) ya ahl dachra ya h*dh*r (bruit du tambour) lbaladiya]

TRADUCTION EN FRANÇAIS

EXTRAIT A

« (bruit du tambour, aux habitants du village, mes salutations à vous la mairie a inauguré une maison de culture (bruit du tambour) pour cette maison de

culture, il lui faut un directeur, ce directeur doit présenter sa candidature au niveau de la mairie pour qu'il passe le concours ahh (bruit du tambour) le concours aura lieu le jeudi après la prière de l'aasser (après midi) soyez présents »

EXTRAIT B

« Maintenant en français (bruit du tambour) »

« eh aux habitants présents du village nos salutations à vous, l'APC a ouvert une maison de culture, pour cette maison de culture on doit lui installé un directeur et ce directeur allez allez (bruit du tambour) ce directeur doit passer le concours, pour le concours, il doit toujours se présenter à la mairie le jeudi après la prière de l'aasser »

EXTRAIT C

« (bruit du tambour) aux habitants présents du village la mairie a ouvert une maison de culture c'est-à-dire maison culture, elle lui faut un directeur et il doit être courageux et compétent, il se présente à la mairie le jeudi après la prière de l'aasser soyez présent tout le monde (bruit du tambour) aux habitants présents du village, la mairie »

FICHE TECHNIQUE DU FILM « CARNAVAL FI DACHRA »

Réalisateur : Mohamed OUKASSI

Scénario : Mohamed OUKASSI

Producteur : Entreprise nationale de la télévision algérienne

Pays d'origine : Algérie

Année de sortie : 1994

Lieu du tournage : village à Biskra

Genre : comédie

Durée : 2heures

Acteur principal : Othmane ARIOUAT

Acteurs : Salah OUGROUT, Khider HMIDA, Lakhder BOUKRES, Mustaphe HIMOUNE, Hamid ACHOURI, etc